Compte rendu séjour Burkina Faso janvier 2019

Première journée :17 janvier 2019

Visite de la maisons des artisans à Garengo en présence du Président du bureau des artisans ,et de Jean Pierre OUEDRAOGO , permanent ,détaché du bureau d'études Acacia

Rappel

Les acteurs de ce programme

1) Le groupement d'artisans Wokakuma créé en 1968 est constitué de plus de 700 artisans groupés par collèges professionnels : maçons, électriciens, teinturiers, mécaniciens, menuisiers, soudeurs, couturiers... etc

Son bureau est composé de 7 membres, il a initié et conçu ce programme, il en assure la conduite et la gestion.

2)Le bureau d'études ACCACIA

Depuis une dizaine d'années, le comité de jumelage Laval Garengo a passé un contrat avec un bureau d'études de OUAGADOUGOU pour apporter son assistance technique et administrative à toutes les activités du jumelage.

Dès l'origine du projet , le bureau d'études s'est donc vu confier le soin d'accompagner le groupement d'artisans. Il conseille le groupement, l'aide dans ses démarches, veille au bon déroulement ,à la bonne gestion financière des travaux et des formations.

Jean Pierre OUEDRAOGO, le représentant du bureau d'études est détaché sur place à plein temps ;il est rémunéré par le comité de jumelage.

La construction du centre a duré 6 ans , de 2011 à 2016.

La formation des artisans a commencé dès 2011 (alphabétisation, formation administrative); cette formation a été mise en place par le ministère et comportait 3 niveaux.

Le coût de la construction et de la formation a coûté 280000^E financé à 90% environ par Laval Garango ;le solde étant réparti entre la ville de Garango et le Groupement d'artisans.

La maison des artisans comporte :

1 bâtiment principal avec une salle de conférence , une salle de réunion et 2 bureaux.

5 salles de salles de formation et latrines.

Tous les bâtiments sont équipés en eau et électricité sauf un.

Le centre fonctionne grâce aux cotisations des artisans et des apprentis ; chaque artisan fournit 2 apprentis qui paient chacun 7500cfa.

Les artisans non adhérents règlent une cotisation plus élevée pour envoyer leur apprenti.

La formation repose actuellement sur le volontariat pour le socle de base.

Chaque apprenti suit une formation théorique le matin de 8h à 12 h et l'après midi, ils retrouvent leur artisan pour la pratique.

Le programme de formation est calqué sur le modèle national défini par le ministère de la jeunesse et de la formation professionnelle.

Il n'y a pas d'âge défini pour entrer au centre (entre 12 et 15 ans ; la seule exigence, savoir lire).

La maison des artisans accueille cette année 54 éléves ;3 formations ont été mises en place : mécanique première année couture et coiffure deuxième année. L'an dernier , 2 formations (couture et coiffure première année).

Le centre est agréé pour 2 ans par le ministère de la jeunesse, de la

formation et de l'insertion professionnelle.

Le centre n'a pas sollicité le fonds d'aide à la formation professionnelle (fafpa) donc , cela risque de créer des difficultés

financières.

Les apprentis quittent la maisons avec un certificat de qualification

professionnelle (cqp).

REMARQUE

Trop peu d'artisans sont inscrits au régistre du commerce ; donc ne

peuvent prétendre aux marchés publics.

CONCLUSION

Les artisans qui ont suivi les formations veulent tous s'installer alors qu'ils devraient continuer à se former (comptabilité, secrétariat,

étude de devis, apprendre à répondre aux appels d'offres).

Le centre doit tout mettre en œuvre pour être agréé par le ministére

de la formation professionnelle et de l'emploi et ainsi prétendre aux

aides .

Deuxième journée :18 janvier 2019

-Visite des Autorités locales (Responsables de la Police et de la

Gendarmerie).

Rencontre avec M.Le Haut Commissaire dont le personnel apporte un

appui technique aux communes.

Présentation de Mme La Préfète.

3

-Visite du Centre Médical de Gomponsom.

6 personnes travaillent au Centre Médical dont un infirmier, un médecin, 2 sages-femmes.

Les consultations s'élèvent à 100 francs CFA. Gratuité pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes jusqu'au 42è jour après l'accouchement.

L'Etat verse une subvention pour l'achat de médicaments.

- -il n'y a pas d'assurance santé.
- -Pas de cas de cancer détecté.
- 1 cas de Sida.

300 cas de paludisme détectés en Décembre.Les médicaments sont gratuits pour le paludisme .

- -Le Médecin assure 3 jours de permanence par semaine et dort sur place s'il n'a pu consulter toutes les personnes présentes.
- -Le personnel est rémunéré par l'Etat.
- -Le principal problème du Centre Médical ce sont les coupures d'électricité assez fréquentes.
- -Impossibilité d'installer une échographie à Gomponsom faute d'ampérage suffisant.
- -La maternité a obtenu le 1er prix en 2017 de la province de Yako.

Le Centre Médical a obtenu le 2è prix de la province de Yako.

Les objectifs sont basés sur le nombre de consultations (chaque personne doit avoir eu au moins une consultation dans l'année-10 635 habitants).

Troisième journée :19 Janvier 2019

-Rencontreavec Estelle Koila, Directrice de l'Union Nationale des Maisons Familiales ainsi que du Président qui est aussi Président de la Maison Familiale de Séguenega, Yacouba Guiro.

Rencontre aussi avec le Président et la Directrice de La Maison Familiale de Yako, Cécile Yacouba.

- -Il existe 12 Maisons Familiales au Burkina Faso qui travaillent beaucoup en réseau pour la pédagogie et plan de formation.
- -La Maison Familiale de Yako a été mise en place en 2001.

Elle assure des formations initiales pour les jeunes âgés de 15 à 25 ans.

Les formations agricoles durent 3j/mois pendant 2 ans.

Les adultes en activité suivent des formations de perfectionnement 2j/mois.(Production maraîchère)

La formation soudure dure 6 mois avec 2 semaines à la MFR et 2 semaines en stage.

-Les groupes de formation sont de 20 personnes.

Les formations sont définies en fonction des besoins détectés sur le territoire. L'analyse du territoire est primordial et réalisée par les membres du conseil d'administration de la MFR.

- -Les formations sont dispensées en Moré.
- -La Maison Familiale assure au préalable des cours d'alphabétisation dans les villages .Après ces cours d'alphabétisation ,les jeunes entrent en Maison Familiale.
- -Depuis 2012-2013 les formations assurées par les Maisons Familiales se sont beaucoup diversifiées :formations en

agriculture, transformation agroalimentaire, soudure, électricité, production de savons etc.

- -Les plans de formation sont basés sur un référentiel National défini par le Ministère de la Jeunesse et de La Formation Professionnelle.
- -Chaque Maison Familiale dispose de 2 personnes à plein temps ainsi que des formateurs recrutés spécifiquement.
- -Toutes les Maisons Familiales ont commencé par des formations en Agriculture.
- -Les formateurs sont payés uniquement lorsqu'ils assurent des formations.
- -Les ressources des Maisons Familiales sont basées sur les appels à projets auxquels elles répondent.Les cotisations des familles sont minimes(1000 francs CFA pour l'agriculture)sauf pour la soudure(20 000 francs CFA).
- -Jusqu'en 2018 l'Union Nationale a arrêté la création de nouvelles Maisons Familiales faute de moyens.

-Visite de l'orphelinat

Association dirigée par Angèle Zida.

Cet orphelinat prend en charge les enfants en détresse depuis 2003.

217 enfants ont été pris en charge depuis l'origine.

Elle héberge actuellement 27 enfants.

Elle accueille des enfants orphelins de mère(à 3 ans ils retournent dans leur famille d'accueil), des enfants abandonnés, des enfants d'inceste.

-4 nourrices permanentes sont rémunérées ainsi qu'une secrétaire ,1 comptable,2 infirmières et un gardien.

Une trentaine de femmes bénévoles apportent leur aide.

-l'orphelinat reçoit des financements de différents partenaires :1 ONG canadienne, l'ASBF et la ville d'Herbignac.

Quatrième journée :Dimanche 20 janvier 2019

-Messe avec les enfants avec le concours de Hubert Oger ,Diacre à Ernée.

-Rencontre avec les parrainés :

Défis à relever : Abandon des écoles pour devenir orpailleur ainsi que les grossesses prématurées.

-Effectifs à la rentrée 2018-2019 :

-Université 10

-Lycée 17

-Collège 38

-Primaire 40

-19 ont été admis aux résultats de fin d'année.

-Bilan :-12 personnes ont intégré la fonction publique d'Etat.

-19 ont intégré le privé.

Les personnes qui travaillent dans le « petit commerce »n'ont pas été recensées.

Cinquième journée: Lundi 21 Janvier 2019

-Visite de l'école primaire de Zambélé 280 élèves (147 garçons,133 filles) dans 6 classes(CP1,CP2,CE1,CE2,CM1,CM2).

9 enseignants dont 7 femmes.

Tous les cours sont assurés en Français.

-Visite de l'école maternelle de Zambélé.

La présence d'une école maternelle constitue une innovation.

Les bâtiments sont tout neufs et ont été financés par une association Luxembourgeoise.

L'Etat rémunère le professeur.

-Visite du lycée de Gomponsom :

Une trentaine de professeurs y travaillent.

Les professeurs sont satisfaits des nouveaux bâtiments.

Souhait du proviseur d'avoir une classe dédiée aux professeurs (ils ont récupéré 1 classe destinée aux élèves).

Manque d'ordinateurs.

Mise en place d'un jardin pédagogique depuis octobre de 530 m2.Les semis ont été faits avec le concours des élèves et de tous les enseignants Une clôture empruntée a été mise en place provisoirement.

Le proviseur sollicite l'ASBF pour l'achat de matériel ainsi qu'une clôture(coût 500 euros).

-Réception à l'Inspection Académique

7 personnes travaillent à l'Inspection Académique.

L'Inspection Académique regroupe 18 écoles primaires ainsi que l'école périscolaire de Zambélé.

L'effectif idéal pour l'Inspection :60 enfants/classe.

Cependant les effectifs atteignent parfois 80 enfants/classe.

L'Inspection Académique accepte la scolarisation même si les bâtiments ne sont pas suffisants.

Il reste encore 4 classes sous paillottes.

Insuffisance de tables banc.Les enfants ne sont pas bien assis pour écrire.

Peu d'absentéisme du fait des cahiers de présence.

Peu d'abandon d'élèves quand on sait que les enfants mettent 1h pour se déplacer à pied ou à vélo (à méditer).

Scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans.

-Visite de l'école de Tenkiglioga

Visite des 3 classes primaires ainsi que d'une classe sous paillotte.

Cette école correspond avec l'école primaire Fernand Vadis.

250 élèves répartis dans 4 classes.

Sixième journée Mardi 22 Janvier 2019

-Visite au chef coutumier

-Rencontre avec les membres du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a un effectif de 30 conseillers .

La Mairie a du personnel constitué de 7 agents dont 2 affectés par l'Etat.

Certains agents sont bénévoles.

Le budget de la commune est d'environ 280 000 euros ,une bonne partie est versée par l'Etat et constituent des crédits affectés à des opérations bien précises.

La commune a besoin de ressources propres pour mener des actions mais en a très peu 10 000 euros(taxes sur le maraîchage,les bananiers,les transports).

Les taxes sur le périmètre maraîcher ont un taux de recouvrement très faible,10%.

-Visite du périmètre maraîcher en présence du président de la coopérative maraîchère.

Ce périmètre a une superficie de 25 ha ,21 ha sont exploités(18 ha en 2018) grâce aux nouvelles motopompes.

90 exploitants (1000 personnes) vivent du périmètre maraîcher (65 en 2018).

La récolte des oignons représente 16 tonnes à l'hectare.

Ils récoltent les oignons assez tôt pour les vendre plus chers et les entreposent dans les silos le temps que les prix remontent. Ceux qui les récoltent tôt les vendent 5 fois plus cher.

Problème qui doit être traité :pose d'une clôture et du dernier canal à réaliser afin d'irriguer les 4 ha restants.

Les exploitants remercient l'ASBF pour toutes les actions menées.

Septième journée Mercredi 23 Janvier 2019

- -Retour à Ouagadougou
- -Achat de statuettes dans le Centre Artisanal.

Conclusion

Au cours de notre séjour nous avons pu constater une prise de conscience du respect de l'environnement :propreté des abords des écoles, mise en place de poubelles dans les rues, fleurissement devant la Mairie.

Nous avons ressenti un réel dynamisme et une forte mobilisation des acteurs de la vie locale que nous avons rencontrés (enseignants, inspecteur académique, M.Le Maire et son

Conseil Municipal, Christophe notre référent, la Semus qui veille à la structuration des projets, concours de René Zida Président de Région).

De nouveaux moyens de communication se mettent en place rapidement.

Orange a déployé à Gomponsom un pylone afin d'équiper les habitants d'internet d'içi 2 mois. Des tranchées sont en phase de réalisation sur le territoire.

La piste qui relie Yako à Gomponsom sera entièrement refaite par les services de l'Etat d'ici mars 2019.

Par ailleurs le réseau électrique a été mis en place depuis 1 an.

Avec le projet du Centre d'Artisanat qui tenait à cœur à Gérard Heude pour répondre aux attentes de la population dont les enfants n'ont pas les moyens de faire des études et éviter leur exode pour un avenir incertain, nous pouvons être optimiste et nos différents échanges vont contribuer à l'efficacité de la mise en place de ce projet.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires financiers ,publics et entreprises.

« A l'instar de la Chine la commune de Gomponsom est en train de s'éveiller ».